Publié le 26/09/2026 dans le Courrier de la Mayenne par Pierre Hardon.

Actualités. Depuis l’arasement de 300 seuils, des secteurs de la Mayenne, comme autour de Chémeré-le-Roi, connaissent un assèchement inédit des rivières, relançant le débat sur l’état écologique des cours d’eau.
A la Cropte, la Vaige s’est retrouvée totalement à sec après l’été. Face à cette situation récurrente, un défenseur local des moulins questionne la gestion des rivières en Mayenne.
Face à la Vaige sans eau, Paul-Henry de Vitton est dépité. *« Il n’y a plus rien. Ce n’est plus une rivière, c’est une succession de trous d’eau »*, souffle-t-il.
Vendredi 28 août, la rivière est complètement à sec après trois mois sans eau.
L’ancien lavoir de la Cropte a les pieds secs, en…

Note de l’OCE :
Dans la presse locale, Paul-Henry de VITTON « questionne la gestion des rivières en Mayenne ».
La question est très pertinente.

M. Paul-Henry de VITTON pourrait chercher des réponses dans LE LIERRE auprès de l’IA, comme l’OCE vient de le faire pour l’aider ?

Le lierre végétal est une plante extraordinaire aux multiples vertus, avec des enracinements puissants.

Mais LE LIERRE officiel, c’ est autre chose : une association de hauts fonctionnaires prétendant « écologiser l’action publique », selon leurs propres termes. Ce n’est pas une secte guidant secrètement l’action publique ; nous imaginions naïvement qu’elle était guidée démocratiquement par les parlementaires.
Et bien cela a changé ouvertement depuis 2020.
Le futur a de moins en moins d’avenir.

à M. de VITTON => il y a probablement du LIERRE non végétal dans votre rivière à sec… qui sait ?

Question	Ce que montrent les sources
Parti politique ?	Non, c'est une association loi 1901
Apolitique ?	Non, le Lierre dit lui-même qu'il n'est pas apolitique
Orientation écologique ?	Très clairement oui
Influence sur les politiques publiques ?	Oui, c'est explicitement son objectif
Membres issus de la haute administration?	Oui, en nombre important

La consultation de la page **« Notre démarche » du Lierre** informe qu'il s'agit d'un réseau/association loi 1901 créé en 2020, qui rassemble des agents publics, experts et acteurs des politiques publiques autour de la transformation de l'action publique, avec un axe central sur les transitions écologique et sociale.

plus de 2 000 membres issus de l'État, des collectivités, des hôpitaux, universités, ONG et autres structures ;
une volonté de **réinventer le service public** autour de valeurs telles que la solidarité, la responsabilité écologique, la vitalité démocratique et la résilience ;
trois objectifs : **se rencontrer, échanger/se former et proposer des idées** ;
la publication de **notes et tribunes** destinées à contribuer au débat public ;
un projet intitulé **« Solutions Transitions »**, lancé avec une vingtaine de partenaires dans le contexte des municipales de mars 2026.
Voir la page « Notre démarche » du Lierre

1. Quelle est exactement la nature du Lierre ?

Le Lierre est une **association loi 1901**, constituée au printemps 2020 après avoir été fondée en 2019 par une dizaine de fonctionnaires. Elle se présente aujourd'hui comme un réseau de plus de **2 500 professionnels de l'action publique** : fonctionnaires, agents territoriaux, chercheurs, consultants, experts, collaborateurs d'élus, personnes travaillant dans des ONG, etc.

Point important : les membres adhèrent **à titre personnel** et ne représentent pas officiellement leur administration. C'est explicitement précisé dans une audition à l'Assemblée nationale.

2. Est-ce un organisme politique ?

Le Lierre se définit comme « ouvert et transpartisan », mais il précise lui-même qu'il n'est « pas apolitique ». **Son objectif est clairement d'influencer la manière dont les politiques publiques sont conçues et mises en œuvre, notamment sur la transition écologique et sociale.**

Ses valeurs et objectifs sont donc clairement porteurs d'une **vision politique de l'action publique**…

3. Son orientation idéologique est-elle identifiable ?

Oui, dans une certaine mesure.

Le Lierre défend explicitement une transformation écologique de l'action publique et considère que les services publics doivent être un moteur de cette transformation. Il parle notamment de dépasser la « société productiviste » et de placer la solidarité, l'autonomie, la responsabilité écologique et la résilience au cœur du service public.

Cela permet de dire que **son positionnement intellectuel est nettement écologiste et favorable à une intervention importante de l'action publique**.